
CERTIFICAT

Je soussigné, Guillaume CHARRIER, Maire de la Commune de Cavignac, certifie que l'avis relatif à l'enquête publique sur l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Debot » a été affiché en mairie et dans les panneaux d'information du 4 mars 2022 au 19 avril 2022.

Pour servir ce que de droit.

Cavignac, le 19 avril 2022.

**Le Maire,
Guillaume CHARRIER.**

